

Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2015

Association nationale des conseillers en organisation de la Fonction publique territoriale

4 avenue Camille Pujol - Appartement 131

31500 TOULOUSE

www.andcoasso.fr

Le 24 septembre 2015, à 18 heures 30, les membres de l'Association nationale des conseillers en organisation (ANDCO) se sont réunis à l'hôtel Mercure Montpellier Centre Comédie, en marge des Rencontres territoriales des conseillers internes en organisation, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par M. Philippe GAMBIER, Président de l'association.

Il était assisté d'un Secrétaire de séance, M. Patrick GIBEAUD, Secrétaire de l'association.

Plus d'un tiers des membres était présent ou représenté. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Rapport moral et financier
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Renouvellement du conseil d'administration
- Adoption de la charte nationale du (de la) conseiller-ère (interne) en organisation
- Informations diverses

Après un rapide tour de table, le président de séance a rappelé quelques repères sur l'histoire et la vocation de l'association avant de présenter les actions réalisées dans l'année qui vient de s'écouler (cf. document de présentation ci-joint).

Un focus a été fait sur la vie des instances (bureau et conseil d'administration) et les modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur (ci-joints), le logo de l'association, choisi par un vote des adhérents, le site web (www.andcoasso.fr), les fiches outils et la charte du (de la) conseiller-ère en organisation (ci-jointe).

Concernant les actions à venir, celles-ci mettront l'accent sur la communication, le développement des initiatives favorisant l'échange de pratiques au sein du réseau, en lien avec les réseaux régionaux, et le renforcement du partenariat avec le CNFPT.

Mme Sophie COTTINET et Mme Carine SOULAS, respectivement Trésorière et Trésorière-adjointe de l'association, ont ensuite présenté leur rapport financier, avec

un résultat de l'exercice du 13/09/2014 au 13/09/2015 de 489,35 €, ainsi que les dépenses prévues pour le prochain exercice. Les ressources de l'association sont constituées des cotisations des adhérents dont le montant est fixé à 15,00 €.

Le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : adopté par l'assemblée générale à l'unanimité.
- Modification des statuts et du règlement intérieur : adoptée à l'unanimité.
- Charte du (de la) conseiller-ère en organisation : adoptée à l'unanimité.
- Renouvellement du conseil d'administration : l'assemblée enregistre d'une part les demandes de ne plus siéger au sein du conseil d'administration de Mme Aurélie BAUMONT, Mme Valérie DURAND, Mme Edith GODFROY et Mme Maryse PONSOT, et, d'autre part, les candidatures de Mme Lalia BOUKRAA, Mme France CASTAY, Mme Sandrine CORANTIN, Mme Marie MASSART et M. Serge PENILLARD en qualité de membres du conseil d'administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de trois ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Montpellier, le 24 septembre 2015

Le Président de séance
Philippe GAMBIER

Le Secrétaire de séance
Patrick GIBEAUD